

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 49 (1935)

Heft: 2

Erratum: Erratum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

extrémité d'une tour à toit pointu dans lesquelles je crois qu'on peut voir un rappel du château figurant sur tant de sceaux de membres de la maison de Neuchâtel¹⁾.

Nous retrouvons la Vierge et l'Enfant sur le deuxième sceau de Jean de Neuchâtel (A 24 – 1308 – pl.IV). Au-dessous d'elle le prévôt agenouillé est vêtu d'une chape à grand capuchon. Le tout est entouré d'un baldaquin assez ouvragé.

Le sceau de Louis de Strasberg, prévôt de Soleure (G 13 – 1329 – pl.IV) ressemble beaucoup à celui de son cousin Hartmann de Nidau que nous avons vu plus haut, mais Saint-Ours²⁾ y est accompagné du prévôt agenouillé.

Les très beaux sceaux d'Ulrich d'Arberg, prévôt de Bâle et de son neveu Vautier, prévôt de Moutiers-Grandval (J 1 – 1326; J 6 – 1326; pl.IV) doivent avoir été faits en même temps et par le même artiste lorsqu'en 1326, Vautier succéda, comme prévôt de Moutiers, à son oncle, devenu prévôt de Bâle³⁾. Ils sont en effet d'un style, d'un dessin et d'une exécution tout à fait semblables. Dans le premier, la Vierge, debout, tient sur son bras gauche l'Enfant Jésus et de la main droite un bouquet de fleurs. A ses pieds, Ulrich la prie à genoux. L'ensemble est complété par un petit baldaquin et par un écu. Le champ du sceau est guilloché. Dans le sceau de Vautier, la Vierge, patronne de l'évêché de Bâle, est remplacée par Saint-Germain, premier abbé et patron de Moutiers⁴⁾.

Comme je l'ai dit au début de ce chapitre, il existe quelques *sceaux armoriaux* employés par des religieux, mais n'ayant, à première vue, rien d'ecclésiastique. Il n'en est pas de même de celui de Jean, aîné des bâtards du comte Louis et abbé de Saint-Jean d'Erlach de 1394 à 1410⁵⁾ (E 1 – pl. IV). Dans ce sceau l'écu paternel sans brisure est posé sur une crosse. Le tout est dans un encadrement à quatre lobes dont l'intérieur est guilloché. Les vides entre la légende et l'encadrement sont garnis de roses et de poissons. Ceux-ci sont probablement un emblème de l'abbaye de Saint-Jean: comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, le sceau de cette abbaye nous montre Saint-Jean-Baptiste, son patron, tenant l'Agnus et marchant sur un poisson.

(à suivre).

Erratum.

Les dessins et photographies de sceaux qui accompagnent cet article reproduisent les modèles en grandeur naturelle. Par suite d'une erreur du graveur, les N^o K 13 et E 18 de la planche XX et B 17 de la planche XXII sont au double de la grandeur naturelle et le No. C 17 fig. 12 est reproduit à l'échelle 1½:1.

Il y a également quelques erreurs dans la numérotation des figures:

pl. XXI	le N ^o C 9	doit porter le N ^o C 11
» XXII	» » C 16	» » » C 19
» XXII	» » C 17	» » » C 20
fig. 20	» » C 14	» » » C 16

¹⁾ Voir Chapitre II.

²⁾ Remarquons en passant que sur les sceaux des prévôts de Soleure on trouve plus souvent Saint Ours que Saint Victor, l'autre patron du chapitre. Sur certains sceaux postérieurs de prévôts de Soleure, Saint Ours est décapité et tient sa tête devant lui.

³⁾ *Helvetia Sacra I* p. 49; *Manuel généalogique I*, p. 122.

⁴⁾ Moutiers-Grandval était primitivement une abbaye qui fut transformée vers 1110 en chapitre de chanoines. *Helvetia Sacra I*, p. 49.

⁵⁾ *Helvetia Sacra I*, p. 86; *Manuel généalogique I*, p. 116.



A 4—Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne (1214/20); A 24—Jean de Neuchâtel, chanoine de Chalon et Loudun (1308); E 1—Jean, bâtard de Neuchâtel, abbé de St-Jean (1399); F 6—Othon, prévôt de Soleure (1246), F 8—Henri, archidiacre de Bâle (1244); G 13—Louis de Strasberg, prévôt de Soleure (1329); J 1—Ulrich d'Arberg; prévôt de Bâle (1327); J 6—Vauthier d'Arberg-Valangin, prévôt de Moutiers-Granval (1326).
Archives héraldiques suisses, 1935. Planche IV.